

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY : SOUTIEN AUX AGENTS ET À LEUR SYNDICAT FO DANS LEUR COMBAT POUR L'AVENIR DE L'HÔPITAL

La Fédération FO des personnels des Services publics et des Services de santé (FO-SPS) apporte son total soutien aux agents du site hospitalier de Saintes et Saint-Jean-d'Angély et, à leur syndicat Force Ouvrière, mobilisés pour défendre leurs emplois, leurs conditions de travail et l'avenir de l'hôpital public sur leur territoire.

Depuis plusieurs mois, se multiplient les fermetures de lits dites « temporaires », les redéploiements de personnels et les « mutualisations ». Sous couvert de pénurie médicale et de retour à l'équilibre financier, les capacités d'hospitalisation sont réduites et plusieurs activités sont désormais fragilisées.

La Fédération FO-SPS reste particulièrement préoccupée par la réduction des capacités en médecine et en soins médicaux et de réadaptation, mais aussi par les projets concernant les urgences et le SMUR ainsi que l'avenir du bloc opératoire et de la chirurgie.

Une unité mobile hospitalière paramédicalisée ne remplacera jamais une équipe SMUR médicalisée. Les compétences des infirmiers et des ambulanciers doivent être reconnues et valorisées, mais elles ne peuvent servir à masquer durablement le manque de médecins. Les habitants des territoires ruraux ont droit au même niveau de sécurité et de prise en charge que ceux des grandes agglomérations.

FO refuse également que les agents deviennent la variable d'ajustement du plan de retour à l'équilibre financier. Nouvelles organisations de travail non concertées, contractuels non renouvelés, postes supprimés ou « gelés », « redéploiements », réduction de l'intérim médical et économies sur les fonctions supports, : derrière ces mesures, les personnels s'épuisent et les conditions de prise en charge se dégradent.

La méthode est bien connue : le manque de professionnels entraîne des fermetures de lits, la baisse des capacités provoque une diminution de l'activité, puis cette baisse sert à justifier de nouvelles restructurations. Cette spirale doit cesser ! Et cela est possible ! La situation du bloc opératoire en apporte la preuve : sa fermeture, annoncée du 31 août au 5 octobre faute d'anesthésistes, a finalement pu être évitée temporairement grâce à une meilleure couverture médicale et au recours à des remplaçants intérimaires sur une période de deux mois seulement... Une fermeture présentée comme inévitable ne l'est plus lorsque les moyens nécessaires sont réellement recherchés. Les agents avec leur syndicat FO ont donc raison de se battre pour chaque service, chaque lit et chaque emploi.

La fusion avec Saintes ne doit pas conduire à l'effacement progressif du site de Saint-Jean-d'Angély. Elle doit au contraire garantir une offre publique de soins accessible et pérenne sur l'ensemble du territoire, et non organiser la concentration des moyens et spécialités médicales sur un seul établissement.



Communiqué

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

C'est pour la Fédération FO SPS un non-sens en matière d'aménagement du territoire tout autant qu'une hérésie sanitaire !

La Fédération FO-SPS exige de la direction du Groupe Hospitalier et de l'Agence régionale de santé des engagements clairs avec le maintien des activités, la réouverture des lits et places fermées, une réponse adaptée (et médicalisée) aux services d'urgence, le recrutement des professionnels nécessaires et la préservation des emplois.

Pour FO, l'État doit par ailleurs accorder à l'établissement les financements indispensables à ses missions. Les besoins de santé de la population doivent passer avant les économies comptables.

La Fédération FO-SPS soutient donc sans réserve le rassemblement organisé par son syndicat FO le **jeudi 10 septembre à 14 heures à Saint-Jean-d'Angély**.

L'hôpital public n'est pas une entreprise. La santé n'est pas une marchandise.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 1^{er} septembre 2026